



REPOUSSER LES LIMITES

Wels, 07 de juillet 2015

PROTECTION CONTRE LES SURTENSIONS FRONIUS PRIMO

Fronius International GmbH

confirme par la présente que les onduleurs photovoltaïques

/ Fronius Primo

Disposent d'une protection passive contre les surtensions localisée sur les terminaux côté AC et DC, ainsi qu'un limiteur de surtensions, qui aide à prévenir les dommages possibles sur les onduleurs causés indirectement par un éclair.

Du point de vue des fabricants, en supposant l'absence d'une quelconque norme locale ou nationale sur l'usage d'une protection externe contre les surtensions, il est toutefois autorisé d'installer des onduleurs sans protection supplémentaire contre les surtensions du côté AC et DC.

Fronius International GmbH

Division de l'Énergie Solaire

Froniusplatz 1

A-4600 Wels

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thomas Mühlberger".

DI Thomas Mühlberger

Directeur Solution Management